

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 22 avril 1971

La séance est ouverte à 2 heures.

## AFFAIRES COURANTES

### LA JEUNESSE

DÉCLARATION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AU SUJET DU PROGRAMME «PERSPECTIVES-JEUNESSE»

[Français]

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):** Monsieur le président, le 16 mars dernier, le très honorable premier ministre (M. Trudeau) s'adressa à la Chambre en ces termes:

[Traduction]

Cela revient à dire aux jeunes Canadiens que nous accueillons favorablement leur désir de combattre la pollution; que nous croyons qu'ils se préoccupent vraiment d'améliorer le sort des défavorisés, et que nous avons confiance dans leur système de valeurs. Nous leur disons également que nous voulons mettre à l'épreuve leur résistance et leur autodiscipline pour voir s'ils pourront mettre en pratique ce qu'ils prêchent.

[Français]

La date limite du 15 avril pour la présentation de projets en vertu du programme «Perspectives-Jeunesse» étant maintenant révolue, je voudrais donner à la Chambre un bref aperçu de la réponse des étudiants au défi du très honorable premier ministre.

Comme on le sait, le programme «Perspectives-Jeunesse», auquel un montant de \$14,700,000 a été alloué, ne constitue qu'un des éléments du programme global pour l'été 1971. Les programmes traditionnels d'emploi dans la Fonction publique, la milice, les voyages et échanges, les auberges et kiosques, l'enseignement des langues et les bourses à l'athlétisme, viennent s'y ajouter pour une somme totale de \$57,800,000. Tous ces programmes ont été fort bien accueillis et leur mise en œuvre est déjà en bonne voie.

Il n'est pas exagéré d'affirmer que le programme «Perspectives-Jeunesse» a soulevé dans toutes les régions du pays, dans les grands centres comme dans les localités rurales, une vague d'enthousiasme, d'imagination et de générosité que confirme de façon tangible et éclatante la capacité créatrice de la jeune génération et sa volonté de contribuer au développement économique et social de notre société.

A ce jour, de tous les coins du pays, nous avons reçu plus de 8,600 projets, d'une valeur totale d'environ 150 millions de dollars. Le nombre d'emplois que créeraient ces projets s'élèverait à plus de 148,000, s'ils pouvaient tous être réalisés. C'est de la province de Québec que nous avons reçu la plus forte demande pour la création de quelque 50,000 emplois, dans le cadre de 2,485 projets au coût de 59 millions de dollars. L'Ontario suit de près avec 2,900 projets, pour la création de 47,900 emplois au coût de \$40,800,000.

• (2.10 p.m.)

[Traduction]

De la Colombie-Britannique nous parviennent 833 projets pour 14,000 emplois au coût de 17.1 millions. Des Prairies, 1,000 projets pour 14,600 emplois au coût de 15.6 millions. Des Maritimes, 1,410 projets pour 19,800 emplois au coût de 17.2 millions.

Que nous proposent les étudiants? De fournir leurs services à la réadaptation des enfants aveugles; leur assistance aux populations éloignées qui n'ont pas accès aux soins médicaux et dentaires, ni aux services sociaux disponibles dans les grands centres; d'entreprendre des travaux d'aménagement ou de réhabilitation qui ne pourraient être rentables pour le secteur privé ou public; de poursuivre des travaux de recherche scientifique ou sociologique destinés à procurer des avantages immédiats à la communauté; de développer avec des secteurs défavorisés de la population, les personnes âgées, les jeunes itinérants des rapports destinés à favoriser leur participation à l'étude et à la solution de leurs propres problèmes.

Plusieurs projets sont de caractère culturel. Des troupes de théâtre veulent présenter des spectacles dans des régions éloignées. Plusieurs jeunes organiseront des ateliers afin de permettre à ceux qui n'y ont pas normalement accès de se familiariser avec les arts plastiques.

L'enthousiasme de la jeunesse a quelque chose de contagieux. L'utilisation des deniers publics pour satisfaire cet enthousiasme doit cependant répondre aux exigences gouvernementales.

Comme vous le savez les critères établis pour ce programme ne permettront pas l'approbation de certains projets qui ne comportent pas une participation suffisante des étudiants ou ne représentent qu'une extension budgétaire des services provinciaux ou municipaux; des projets à but lucratif; des projets qui ne bénéficieraient qu'à ceux qui y trouveraient un emploi, etc. Chaque projet est évalué avec soin et seuls seront approuvés ceux qui comportent des garanties suffisantes pour nous assurer leur réalisation.

Le secrétariat responsable de l'étude de chaque dossier soumet ses recommandations à un comité de hauts fonctionnaires de mon ministère. Avant que toute décision soit prise les gouvernements provinciaux et municipaux intéressés sont consultés de même que les autres ministères fédéraux en vue d'établir la validité et la viabilité des projets. Enfin un comité fédéral interministériel s'assure que l'ensemble du programme se poursuit conformément aux critères établis par le gouvernement.

Malgré l'étendue et la qualité de la demande le gouvernement devra faire des choix. A partir de la semaine prochaine, les auteurs des projets seront informés des décisions prises et ce processus se poursuivra jusqu'à la mi-mai pour permettre une juste et équitable évaluation